



CSE:CDPR

Ressources Cerro de Pasco conclut un placement privé sursouscrit de 3 millions de dollars

MONTREAL, QUÉBEC, CANADA — (3 mai 2021) Ressources Cerro de Pasco inc. (CSE: CDPR) (OTCPK : GPPRF) (FRA: N8HP) (“CDPR” ou la “Société”) a le plaisir d'annoncer que, suite à ses communiqués de presse du 7 avril 2021, du 8 avril 2021 et du 27 avril 2021, la Société a clôturé la tranche finale et sursouscrite du placement privé sans intermédiaire (le « **Placement** »). Dans le cadre de la clôture de la tranche finale, la Société a émis 2 064 429 Unités (chaque, une « unité ») au prix de 0,35 \$ l'unité pour un produit brut de 722 550 \$.

Aux termes des différentes tranches du Placement, la Société a réalisé un produit brut global de **2 968 545 \$** soit plus que l'objectif initial de 2 500 000 \$.

Chaque Unité se compose d'une action ordinaire de la Société (chacune, une « **Action** ») et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire (chaque bon de souscription complet, un « **Bon de souscription** »). Chaque bon de souscription confère à son porteur de souscrire à une (1) action additionnelle à un prix d'exercice de 0,50 \$ l'action pendant une période de 24 mois à compter de la date d'émission, il est toutefois entendu que la Société aura le droit d'accélérer l'expiration des bons de souscription 30 jours suivant la date à laquelle un avis sera fourni au porteur dans le cas où le cours moyen pondéré des actions à la Bourse des valeurs canadiennes est supérieur à 1,00 \$ l'action pendant une période de vingt (20) jours de bourse consécutifs en tout temps avant l'expiration des bons de souscription.

Le produit net de ce placement servira aux fonds de roulement ainsi qu'à l'initiation du projet de retraitement des résidus de Quiulacocha de la Société au Pérou. Dans le cadre de la clôture de la tranche initiale du placement, la Société a versé des honoraires d'intermédiation à des tiers sans lien de dépendance d'un montant de 38 587,50 \$ qui ont aidés la Société en introduisant des souscripteurs dans le placement.

Tous les titres émis dans le cadre de la clôture de la tranche initiale de l'émission seront assujettis à une période de retenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, qui expireront quatre mois plus un jour à compter de la date de clôture de l'émission.

Un dirigeant de la Société a participé au placement privé à raison de 43 000 unités. Une telle participation au placement privé constitue une « opération avec une personne apparentée » au sens du Règlement 61-101. Les exigences d'évaluation officielle et d'approbation des actionnaires minoritaires en vertu du Règlement 61-101 ne s'appliquent pas au placement privé

étant donné que la juste valeur marchande des titres émis aux initiés et la contrepartie versée pour ces titres par les initiés n'étaient pas supérieures à 25 % de la capitalisation boursière de la Société. La Société n'a pas déposé de déclaration de changement important 21 jours avant la clôture du placement privé étant donné que la participation à celui-ci des initiés de la Société n'avait pas été confirmée à cette date.

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ou une sollicitation d'une offre d'achat des titres aux États-Unis. Les titres n'ont pas été et ne seront pas enregistrés en vertu de la United States Securities Act of 1933, telle que modifiée (la « **U.S. Securities Act** »), ou de toute autre loi étatique sur les valeurs mobilières et ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis ou à une personne américaine (telle que définie dans le Règlement S de la U.S. Securities Act) ou pour son compte ou à son profit, à moins d'être enregistrés en vertu de la U.S. Securities Act et des lois étatiques sur les valeurs mobilières applicables ou qu'une dispense d'enregistrement soit disponible.

À propos de Ressources Cerro de Pasco

Ressources Cerro de Pasco inc. est une entreprise de gestion des ressources qui met l'accent sur l'application de la technologie la plus récente pour la production de métaux de base par le traitement et le retraitement de toutes les ressources matérielles et les décharges et de tous les résidus et les déchets miniers à Cerro de Pasco, au Pérou. Notre ambition est d'assurer la prospérité économique à long terme. Notre ambition est de restaurer la durabilité à long terme de l'activité minière dans la région de Cerro de Pasco, en harmonie avec une population locale saine et motivée. Notre équipe met à contribution une expérience directe et des idées qui reposent sur des solutions innovantes et une approche holistique, visant à créer de nombreuses possibilités dans une économie circulaire.

Déclarations prospectives et exclusion de responsabilité

Certaines informations contenues dans le présent communiqué peuvent constituer une « information prospective » au sens de la législation canadienne sur les valeurs mobilières. En règle générale, les informations prospectives peuvent être identifiées à l'aide d'une terminologie prospective, telle que « planifie », « vise », « s'attend à », « projette », « à l'intention », « anticipe », « estime », « pourraient », « devraient », « probable », ou des variantes de ces mots et expressions ou déclarations spécifiant que certains actes, événements ou résultats « pourraient », « devraient » se produire, « se produiront » ou « seront atteints » ou autres expressions similaires. Les énoncés prospectifs, incluant les projections de la direction de CDPB à l'égard de la réalisation d'une Transaction ainsi que les opportunités d'expansion et de croissance des opérations de CDPB, sont basés sur les estimations de CDPB et sont sujets à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs susceptibles de faire en sorte que les résultats réels, le niveau d'activité, le rendement ou les réalisations de CDPB soient considérablement différents de ceux exprimés de façon explicite ou implicite par de telles déclarations prospectives ou informations prospectives. Les énoncés prospectifs sont assujettis à des facteurs commerciaux et économiques et à des incertitudes, ainsi qu'à d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ces énoncés prospectifs, y compris les hypothèses pertinentes et les facteurs de risque énoncés dans les documents publics de CDPB, sont disponibles sur SEDAR à www.sedar.com. Rien ne garantit que

ces déclarations se révéleront exactes, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux anticipés dans ces déclarations. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas se fier indûment aux déclarations prospectives et aux informations prospectives. Bien que CDPR estime que les hypothèses et les facteurs utilisés dans la préparation des énoncés prospectifs sont raisonnables, et l'on ne devrait pas se fier indûment à ces déclarations, sauf si une loi applicable l'exige, CDPR décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser l'une ou l'autre de ces déclarations ou informations prospectives, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

Renseignements : Guy Goulet, président et chef de la direction, Téléphone : 1 579 476-7000, Cellulaire : 1 514 294-7000, ggoulet@pascoresources.com